



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **M. et Mme PORTIER-LEGRAND** demeurant Rue de la Cloche 28 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Cloche, 28 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°231G.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'une habitation unifamiliale et création d'une terrasse** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le volume secondaire devrait respecter un recul de minimum 5m par rapport à la limite parcellaire latérale ;
- les bardages en panneaux de bois recomposés et en aluminium ne font pas partie de la liste des matériaux autorisés par le Guide.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 avril 2024 au 13 mai 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be